

LA LETTRE

DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Communauté
de communes
du Pays de
Sommières

N° 04
JUIN 2016

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE SOMMIÈRES • ASPÈRES • AUJARGUES • CALVISSON • CANNES-ET-CLAIRAN • COMBAS • CONGÉNIES • CRESPIAN
FONTANÈS • JUNAS • LECQUES • MONTMIRAT • MONTPEZAT • SAINT-CLÉMENT • SALINELLES • SOMMIÈRES • SOUVIGNARGUES • VILLEVIEILLE

Les élus de la Communauté de communes du Pays de Sommières ont très majoritairement approuvé le budget 2016 présenté au mois d'avril. Cet exercice est toujours un moment déterminant pour notre collectivité et l'avenir de notre territoire.

Le défi est double : s'astreindre à une vision prospective tout en assumant les choix financiers et politiques des années antérieures. Vaste programme !

Le dossier de cette lettre d'information vous présente un budget conforme aux orientations que j'avais appelées de mes vœux : pas d'augmentation d'impôts, poursuite du désendettement, reprise des investissements, notamment dans les écoles, maintien voire renforcement de la qualité des services dispensés.

Qu'il me soit ici permis de saluer l'investissement sans faille des élus et la compétence de nos services sans lesquels nous n'aurions pas obtenu ces résultats.

Le cap fixé, la dynamique est en marche !

Vous le savez, j'ai fait du développement touristique et économique une priorité. Notre territoire est une destination touristique de premier plan et de très nombreux visiteurs s'y pressent notamment en période estivale. Sachons les accueillir et saisissons cette opportunité pour faire connaître notre superbe région !

Enfin et dans le but de toujours mieux vous informer, sachez que notre site internet, totalement reconfiguré et d'une convivialité toute nouvelle, sera opérationnel au début de l'été.

Très bonne lecture !



Pierre Martinez

Président de la Communauté
de communes du Pays de
Sommières



Cap sur le budget 2016 de la Communauté de communes

La répartition du budget

Le budget total 2016 s'établit à 24 395 260 €. Il est constitué du budget principal (19 816 939 €) et de trois budgets annexes de développement économique et des assainissements collectifs (4 578 321 €).

Les économies, au cœur des préoccupations communautaires

La Communauté de communes du Pays de Sommières perd sur la période (2013-2017) 1 100 000 € de dotations d'Etat tout en continuant à assurer toutes ses missions.

Les économies réalisées ont permis de ne pas augmenter les taux d'impôts locaux en 2016.

Les missions exercées

Petite enfance/enfance jeunesse



Budget de fonctionnement de 2 526 279 €, soit 15,3% des dépenses de fonctionnement du budget principal, en réduction de -5,5% / 2015, avec les efforts entrepris par l'ensemble des structures d'accueil. Après déduction des recettes (participa-

tions des familles, de la CAF, du Département), le coût net s'établit à 963 444 €.

Scolaire/périscolaire (dont Temps d'Accueil Périscolaire, TAP)



Budget de fonctionnement de 4 384 529 €, soit 26,6% des dépenses de fonctionnement du budget principal, en augmentation de 1%/2015, avec notamment un programme renforcé d'entretien des écoles (travaux de peinture classes et couloirs).

Après déduction des recettes (participations des familles pour la cantine, la garderie périscolaire et les TAP, participations des Communes membres de la CCPS et des Communes hors CCPS lorsque leurs enfants fréquentent nos établissements, subventions de l'Etat et de la CAF pour les TAP), le coût net de ce secteur s'établit à 1 023 118 €.

Tourisme/patrimoine/culture/aménagement du territoire

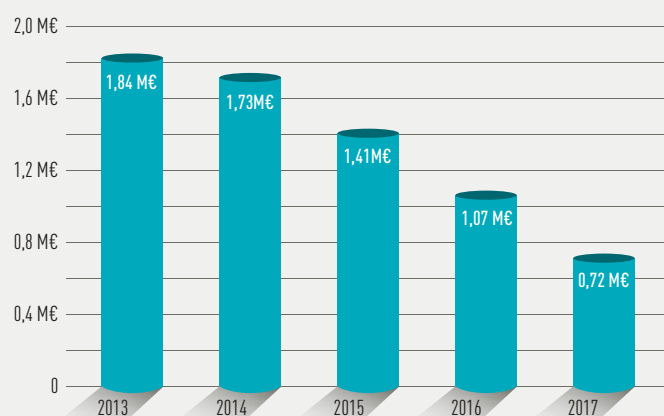


Ce secteur rassemble les actions menées en matière de promotion et d'animation touristique avec notamment le fonctionnement de l'Office du Tourisme et la valorisation du patrimoine du pays de Sommières, la politique culturelle avec l'école de musique intercommunale, le réseau des bibliothèques et le soutien aux associations de spectacle vivant, et l'aménagement du territoire avec le financement des syndicats agissant dans ce domaine (aménagement hydrauliques, entretien des forêts...).

Budget de fonctionnement de 772 391 €, soit 4,7% des dépenses de fonctionnement du budget principal, en réduction de 3% / 2015.

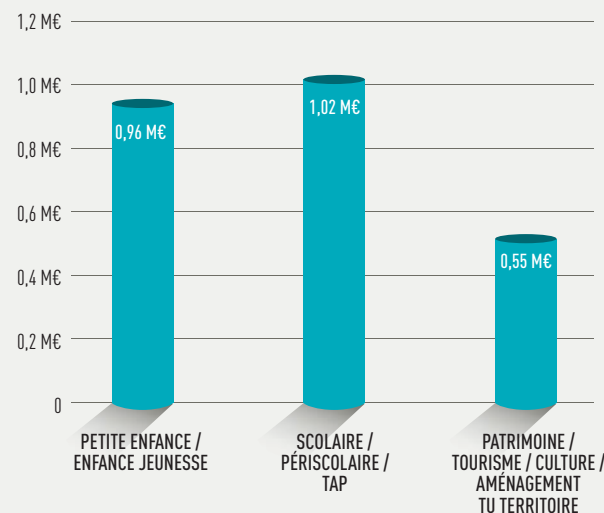
Après déduction des recettes (participations des familles pour l'école de musique, subventions divers partenaires, taxe de séjour), le coût net de ce secteur s'établit à 546 652 €.

Les dotations d'Etat qui baissent depuis 2014 en intégrant la prévision de baisse pour 2017



Les différents domaines d'activités

Coûts nets



Deux priorités budgétaires

- Le développement économique avec notamment les zones d'activités sur Calvisson et Sommières.
- Le tourisme.

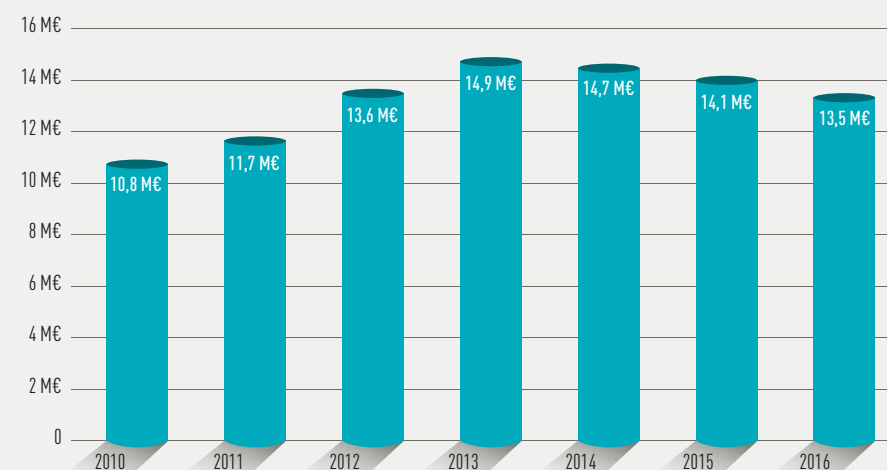
Les investissements 2016

Suite aux efforts entrepris, la CCPS dégage des fonds propres pour un montant de 1 912 152 €, soit 57 % des dépenses d'investissement. Le désendettement est une priorité.

Total des recettes		3 334 001 €
Excédent de fonctionnement 2015	1 105 140 €	
Autofinancement 2016	807 012 €	
Vente de terrains communautaires	550 000 €	
Emprunt	330 143 €	
Recettes financières (dont dot. amort.)	302 359 €	
Remboursement de TVA	154 343 €	
Subventions (Europe, Etat, Rég., Dptmnt)	85 004 €	

Total des dépenses		3 334 001 €
Travaux/acquisitions	1 868 853 €	
Remb. Capital emprunts	950 000 €	
Déficit invest. 2015	449 523 €	
Dpses financières (patrimoniales)	65 625 €	

L'endettement de la CCPS diminue de façon constante depuis 2014



Interview d'Alain Thérond, Vice-Président aux Finances, Maire de Fontanès



Dans quel contexte avez-vous préparé le budget 2016 ?

Alain Thérond : Le budget 2016 s'inscrit dans la continuité des efforts entrepris depuis 2015.

En effet, les restrictions budgétaires imposent une réorientation de la politique de gestion de notre communauté, dont les axes ont été fixés par le président Pierre Martinez. Avec des dotations d'Etat en nette diminution depuis 2014, les économies ont été au cœur des préoccupations budgétaires.

Quelles décisions ont été prises en matière de fiscalité pour 2016 ?

A.T. : Les taux restent les mêmes qu'en 2015. Même si l'Etat se désengage, nous avons réussi à financer toutes nos actions sans augmenter la pression fiscale sur les ménages.

Quel est le volume du budget 2016 ?

A.T. : Le budget principal s'établit à 19 816 939 €. L'importance du montant s'explique surtout par la variété des

compétences exercées, puisqu'elles concernent une grande partie du service public local : urbanisme, déchets ménagers, développement économique, tourisme, culture.

Au vu des résultats de l'année précédente, quelles sont les priorités budgétaires de cette année 2016 ?

A.T. : La Communauté a effectivement réalisé un très bon résultat comptable en 2015.

C'est le signe que les efforts commencent à porter leurs fruits. Avec l'autofinancement dégagé sur le budget 2016, la Communauté peut continuer à assurer ses missions, dégager de nouvelles enveloppes pour le développement économique, le tourisme, les projets relatifs au patrimoine et lancer un nouveau programme de travaux.

Pouvez-vous nous en dire plus sur ce programme ?

A.T. : Il est à noter que les dépenses d'investissement ont doublé par rapport à 2015.

Nous pouvons citer les travaux de rénovation et d'entretien des équipements communautaires (écoles, crèches, centres de loisirs), l'achat de bennes pour le tri sélectif ou encore le rachat à l'établissement public foncier régional d'un terrain situé dans la zone de Corata à Sommières.

Envisagez-vous de recourir à l'emprunt en 2016 ?

A.T. : Le désendettement, déjà bien engagé, est une priorité absolue. Dans ces conditions, le recours à l'emprunt ne peut être qu'exceptionnel, il ne doit certainement pas devenir un mode de gestion.

A titre personnel, quelles sont vos impressions après plus d'une année d'exercice à la vice-présidence aux finances ?

A.T. : C'est une mission qui me plaît. J'y consacre beaucoup de temps car toute nouvelle proposition budgétaire nécessite d'être analysée, argumentée. Le travail en équipe est décisif, tant avec le président, les autres élus, que les services. Mon objectif est de contribuer au maintien de l'équilibre financier de la Communauté, avec la pleine confiance du président.



Des vacances qui bougent en Pays de Sommières !

Tout l'été, les centres de loisirs du Pays de Sommières accueillent vos enfants à partir de 3 ans et proposent une multitude d'activités. En journée, demi-journée ou pour des stages de quelques jours, chaque famille peut y trouver la formule qui convient.

Sur place, les enfants participent suivant leur âge, à des ateliers de créations, des activités ludiques, ils découvrent des nouveaux jeux et des sports. Les professionnels de l'animation sont à l'écoute de vos enfants et les prennent en charge pour que le temps des vacances se passe au mieux !

Tous les centres de loisirs sont ouverts en juillet et août du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Sommières

- La Saussinette : du 6 juillet au 31 août (fermé les 14 juillet et 15 août).
- L'Espace Jeunes et la Ludothèque restent ouverts tout le mois de juillet !

Montpezat

- Du 6 juillet au 29 juillet (fermeture le 14 et le 15 Juillet) et du 22 août au 30 août.

Villevieille

- Du 6 juillet au 29 juillet (fermé le 14 et 15 juillet).

Renseignements et inscriptions
T/04 66 80 31 25 ou
saussinette@francas30.org

Calvisson

- Du 6 au 29 juillet, les 3-5 ans sont accueillis à l'école de l'Île Verte, les 6-10 ans à l'ancienne gare ainsi que les 11-17 ans à l'espace jeunes.
- Du 1^{er} au 5 et du 29 au 31 août, tous se retrouvent à l'ancienne gare.

Renseignements et inscriptions
T/09 67 0840 69 ou
afr.calvisson.inscription@orange.fr

Les mini-séjours et stages

Calvisson

Pour les moins de 6 ans

- Stage Jardinage du 11 au 13 juillet.
- Sortie Pêche le 20 juillet.
- Sortie à la Ferme le 27 juillet.
- Nuit au centre de loisirs le 21 juillet.

Pour les plus de 6 ans

- De Fil en Aiguille du 11 au 13 juillet. Couture, fabrication et décoration d'un sac.

UNE GRANDE PREMIÈRE

L'École de musique intercommunale du Pays de Sommières part à la rencontre de ses spectateurs..



Pierre Martinez, Président et Hélène de Marin, déléguée à la culture, au tourisme et au patrimoine, vous invitent **le 22 juin à une promenade musicale au sein de la cité de Sommières**. Rendez-vous à 17h30 sur la Place des Drs Dax, le concert débute à 18h. Tous nos musiciens en herbe seront heureux de vous faire écouter leur musique sur des lieux différents du centre-ville de Sommières. En cas d'intempéries, le concert aura lieu à la salle polyvalente de Sommières. **Le mardi 21 juin l'école de musique participe à l'inauguration du parvis du foyer à Calvisson**, concert de musiques classiques et musiques actuelles à partir de 19h !



- A vos Toques du 18 au 22 juillet. Jeux, préparation et expériences culinaires.
- Explorons la Vaunage à Vélo du 18 au 22 juillet. Déplacements à vélo vers différents lieux et activités.
- OFNI du 25 au 29 juillet. Fabrication de radeau et navigation sur Vidourle.
- Grimpe des ouistitis du 25 au 27 juillet. Escalade et grimpe d'arbres.
- Nuit au centre de loisirs le 21 juillet.

Les Séjours de Radio Sommières

Informations / contacts : T/06 46 38 36 85
ou contact@radio-s.fr



Et pour les jeunes de 8 à 14 ans

- Camp itinérant du Vidourle, des Cévennes à la Mer, 6 jours sous tente, pêche en rivière et en mer, baignade, ...

Camp Ados 11-17 ans

- Sport Nature et Cohésion, 6 jours sous tente dans les Pyrénées Orientales avec tournage d'un film, caisses à savon, initiation à la survie en nature...

Sommières

- Sous les étoiles du 7 au 8 juillet, 4-6 ans. Activités et veillées, nuit sous tipi. Parc de la Saussinette
- Séjour Push Car du 11 au 15 juillet, 7-9 ans. Découverte de la démarche scientifique, expérimentation, construction d'un Push, séjour sous tente.
- Séjour à la Montagne du 11 au 16 juillet, 8-17 ans. Découverte de la montagne, randonnée, sport en eau vive, baignade. Hébergement en camping.
- Journalisme au Festival «Jazz à Junas» avec Radio Sommières du 20 au 22 juillet, 9-13 ans. Découverte du festival Jazz à Junas, reportage photos, interviews d'artistes, concerts et sensibilisation au jazz. Hébergement en camping.
- Séjour à la mer du 25 au 28 juillet, 6-9 ans. Baignade, sports de plage et activités nautiques. Hébergement en camping.
- Séjour Radio / Journalisme au Festival «Live au Pont» du 7 au 9 juillet, 13-17 ans. Couverture du Festival Live au Pont (Pont du Gard), reportage photos, interviews d'artistes, concert et détente. Hébergement en camping.
- Séjour Radio / Journalisme au Festival «DETOURS du Monde» du 11 au 14 juillet, 14-17 ans. Mise en place et animation d'une radio FM en direct du festival, reportage photos, interview d'artistes, concerts découverte de la world music actuelle. Hébergement en camping.
- Séjour Radio / Journalisme au Festival «AFRICAJARC» du 21 au 24 juillet, 14-17 ans. Participation et gestion de la radio temporaire durant le festival, interviews d'artistes, découverte de la ville et participation à la vie collective du séjour... Hébergement en camping.
- Stage proposé par Jazz à Junas du 20 au 23 juillet, 6-16 ans. Ce stage musical propose trois ateliers afin de développer un sens de l'expérimentation et de la recherche artistique. Les enfants et jeunes pourront s'exercer à la création vocale, improvisation collective, le slam. Inscriptions et renseignements : T/04 66 80 30 27 ou www.jazzajunas.fr



Radio Sommières à Jazz à Junas

La taxe de séjour, pour financer le secteur tourisme



Le secteur du tourisme a bénéficié en 2009 d'importantes modifications. Ces changements ont été effectués dans une optique de développement et de modernisation des services touristiques. La modernisation de la taxe de séjour est l'une des conséquences majeures de la réforme. Elle est indispensable pour permettre aux communes de financer les dépenses liées à la fréquentation touristique et à la protection des espaces naturels.

Elle permet à la Communauté de Communes du Pays de Sommières de financer en partie l'Office de Tourisme intercommunal et ses actions, de créer des sentiers de randonnées, d'éditer des dépliants touristiques, de valoriser la pratique du vélo, de promouvoir le territoire etc...

Dans la pratique, les hébergeurs collectent la taxe (en plus du loyer) et la reversent trimestriellement à la Communauté de Communes. Les tarifs sont votés chaque année par le Conseil Communautaire, ils sont applicables par personne et par nuit et varient selon la catégorie de l'hébergement.

Tous les hébergeurs sont concernés par la taxe de séjour, même ceux qui louent occasionnellement leur résidence principale.

Depuis 2015, le Conseil Départemental du Gard a institué une taxe additionnelle de 10 % à la taxe de séjour au réel, qui s'ajoute à la part intercommunale. Le produit de cette taxe sera affecté à la promotion du développement touristique du département.

Pour plus d'information sur les modalités de la Taxe de Séjour et pour promouvoir votre hébergement vous pouvez contacter l'Office de Tourisme du Pays de Sommières, accueil@ot-sommières.fr ou T/04 66 80 99 30

Pour déclarer votre hébergement : mp.fourcade@ccpaysdesommières.fr ou T/04 66 77 70 39

L'Office de Tourisme, bras armé du développement touristique !

Pour notre territoire les vacances de Pâques ouvrent traditionnellement la saison et voient arriver de nombreux visiteurs, aussi bien français qu'étrangers.



Le Pays de Sommières a en effet beaucoup d'atouts touristiques : hébergements et restaurants de qualité, un environnement préservé, un patrimoine intéressant et de nombreuses animations incontournables et conviviales.

Les élus de la CCPS font du développement touristique et économique une priorité et l'Office de Tourisme met tout en œuvre pour promouvoir le territoire et accueillir les visiteurs, en mettant l'accent sur la Qualité, approuvée par la Marque Qualité Tourisme Sud de France. Un accueil irréprochable, des informations justes et un conseil éclairé contribuent à renforcer la confiance des visiteurs, à les fidéliser et à conquérir de nouvelles clientèles.

Comme dans tout le département, le tourisme génère des retombées économiques conséquentes. Il y a bien entendu la taxe de séjour, payée par les clients, qui apporte directement chaque année autour

de 70 000 € à la CCPS. Cette somme est consacrée aux actions touristiques dont le financement de l'OT, mais le secteur du tourisme génère aussi des retombées plus diffuses, très importantes pour notre territoire.

En prenant en compte le nombre des nuitées passées dans les hébergements en Pays de Sommières et les dépenses faites par personne et par jour (ces derniers sont issus de sondages faits pour la région) nous pouvons affirmer que les retombées de l'économie touristique s'élèvent pour l'année 2015 à un minimum de 9,5 M€ rien que sur le secteur du Pays de Sommières! La Région Languedoc-Roussillon Midi Pyrénées est la première région pour l'accueil des visiteurs, la consommation touristique génère des retombées de 14 milliards d'euros, soit 10 % du PIB régional et 108 000 emplois.

Enlèvement des Ordures Ménagères Du changement !



Le nouveau marché de collecte en porte-à-porte débute le 1^{er} Juillet 2016 et va générer quelques changements pour les habitants de la Communauté de Communes.

Ces nouvelles dispositions nous permettront de maîtriser les coûts, d'améliorer la performance de tri, de mieux cibler vos demandes, de nous adapter à l'évolution des modes de consommation et de valorisation des déchets.

Les jours et horaires de collecte seront modifiés mais les changements les plus importants concernent les conditions de collecte du papier et du carton.

Les bacs bleus ne seront plus enlevés directement devant chez vous. En effet la quantité de papier collecté diminue fortement et ne justifie plus cette collecte. A partir de maintenant, 59 colonnes à papier supplémentaires sont installées sur tout le territoire de la CCPS. Ces points d'apport volontaires regroupent les colonnes à verre, à vêtement et à papier.

Par ailleurs, une collecte de cartons réservée aux zones de commerces verra le jour.

Vous pouvez limiter votre impact sur l'environnement en évaluant vos besoins à l'achat. « Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas ».



Vous trouverez le détail de toutes les nouveautés dans le calendrier du tri 2^{ème} semestre 2016, qui sera prochainement distribué dans les boîtes aux lettres.

Pour d'autres informations
T/04 66 80 98 40



Retour sur le Forum de l'Emploi



Le Forum de l'Emploi a eu lieu le 26 mai à Sommières. Organisé par le Relais Emploi du Pays de Sommières en collaboration avec Pôle Emploi et la MLJ, c'est un véritable temps fort de l'économie locale, qui a permis de mettre en relation entreprises et demandeurs d'emploi. Lors de leurs allocutions, le président Pierre Martinez et les partenaires ont souligné l'importance de cet événement et se sont félicités de son succès. Pierre Martinez a rappelé que plus que jamais, la CCPS est aux côtés des demandeurs d'emploi pour les aider dans leurs recherches et démarches !

Durant cette journée, des aménagements ont été mis en place spécialement pour les demandeurs d'emploi, afin de les conseiller et faciliter leurs recherches : un espace numérique ou encore un mini atelier « 5 min pour convaincre ». Au total, pas moins d'une vingtaine d'employeurs ont été présents. De nombreuses offres d'emplois ont pu être pourvues par les 300 participants.

Si vous n'avez pas pu assister au Forum de l'Emploi, si vous recherchez des offres ou si vous souhaitez bénéficier d'un suivi, le Relais Emploi du Pays de Sommières est à votre service et reste votre interlocuteur privilégié.



RELAIS EMPLOI
DU PAYS DE SOMMIÈRES

Relais Emploi du Pays de Sommières
Ouvert du lundi au vendredi 8h30 - 12h30
et 13h30 - 16h30. Fermé le jeudi après-midi.
T/ 04 66 35 91 71
relais.emploi@ccpaysdesommières.fr

Culture

La Communauté de Communes soutient les activités culturelles !



Profitez de vos vacances pour aller dans les Médiathèques et Bibliothèques qui restent ouvertes en été ! Prenez enfin le temps de vous plonger dans la lecture, ou laissez-vous conter un roman en empruntant un livre audio. Découvrez des expositions dans tous les villages de la Communauté de Communes. Suivez les actualités du réseau sur la page : [f facebook/bibliotheques.paysdesommieres](https://www.facebook.com/bibliotheques.paysdesommieres)
L'été c'est aussi le moment des festivals, comme Jazz à Junas qui bénéficie du soutien de la CCPS. Assistez aux concerts des artistes internationalement connus, faites participer vos enfants aux stages proposés, ou venez simplement faire un tour au village Jazz, ce festival est largement ouvert à tous ! Programme détaillé à l'Office de Tourisme ou sur www.jazzajunas.com.

< l'agenda du Pays de Sommières, disponible à l'Office de tourisme

Écoles

La remise des calculatrices aux élèves de CM2



Les élus de la Communauté de Communes du Pays de Sommières vont offrir, comme chaque année, une récompense aux élèves de CM2, à l'occasion de leur passage en 6^{ème}.

Cette étape importante dans leur scolarité est célébrée lors d'une cérémonie officielle, lors des fêtes des écoles ou lors d'un autre événement organisé à l'école ou en Mairie. Le choix des élus s'est porté sur une fourniture demandée aux familles pour l'entrée au collège, la calculatrice scientifique.

C'est une récompense symbolique mais également utile, qui remplace depuis l'an passé le fameux dictionnaire, et que chaque élève pourra utiliser durant tout le reste de son parcours scolaire jusqu'en 3^{ème}.

Cette année, ce sont 276 élèves scolarisés dans les écoles publiques de la Communauté qui bénéficieront de ce cadeau offert en récompense de leur travail assidu.

Nous leur souhaitons par avance de bonnes vacances et une bonne rentrée au Collège.

Internet

Restez connecté !



A partir du 1^{er} juillet, le tout nouveau site internet de la Communauté de communes sera en ligne ! Plus facile, plus ergonomique et intuitif, les informations seront rapidement accessibles. Que ce soit pour découvrir les compétences ou les services de la CCPS, l'internaute pourra y trouver la réponse à ses questions, lire les délibérations des conseils communautaires ou encore payer sa facture en ligne. Parallèlement, la CCPS continue à être présente sur Facebook, réseau indispensable pour amener les informations directement dans les foyers ! www.ccpaysdesommieres.fr et [f facebook/CCPaysdeSommières](https://www.facebook.com/CCPaysdeSommières)

WiFi territorial

La Communauté de Communes continue son développement touristique et s'inscrit dans un réseau de WIFI TERRITORIAL déployé sur le Pays Vidourle Camargue.

L'accès au WIFI pour tous, sécurisé, gratuit et facile sera bientôt disponible partout dans le Pays Vidourle Camargue. Les communes, les offices de tourisme, les professionnels du tourisme, les sites de visites ou de loisirs, tous les prestataires intéressés pourront proposer ce service à leurs clientèles et visiteurs. Pour développer de nouveaux supports d'informations numériques et digitales, il est en effet indispensable que le visiteur puisse y accéder facilement et librement.

L'internaute, en se connectant, arrive directement sur un portail d'accueil qui diffuse également les animations touristiques et sert de vitrine promotionnelle.



Pour en savoir plus, consultez l'Office de Tourisme 04 66 80 99 30